DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ACTE 2

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Numéro unique d'identification - (Siren) : 393 596 945 RCS EVRY

Représentée par :

Nom : MARTIN Prénom : Christophe

- ■ agissant en qualité de représentante légale

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025

- ■ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Signature

Signé par Christophe MARTIN
Le 3 juil. 2026

Signed with Universign doc_Ez6v tx_JvAJk7yDxrKn

ACTE 2

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	24 491	5 118	19 373	7 010	12 363
Fonds commercial	56 209		56 209	56 209	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	697 864	276 674	421 189	207 117	214 072
Installations techniques, matériel et outillage industriels	567 962	323 817	244 145	257 028	- 12 883
Autres immobilisations corporelles	331 249	230 868	100 381	128 829	- 28 448
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes	21 297		21 297	176 028	- 154 731
Immobilisations financières					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	2 083		2 083	1 500	583
Autres immobilisations financières	72 941		72 941	54 941	18 000
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**1 774 096**	**836 478**	**937 618**	**888 661**	**48 957**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	57 442		57 442	26 970	30 472
En cours de production	1 179 639		1 179 639	759 402	420 237
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	480		480	36 583	- 36 103
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	1 305 453	114 048	1 191 405	1 648 106	- 456 701
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 255		3 255		3 255
. Personnel	420		420		420
. Organismes sociaux	1 708		1 708		1 708
. Etat, impôts sur les bénéfices	94 384		94 384	49 755	44 629
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 378		66 378	71 295	- 4 917
. Autres	6 439		6 439	4 315	2 124
Charges constatées d'avance	21 016		21 016	20 150	866
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres				300 000	- 300 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	30 269		30 269	210 702	- 180 433
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**2 766 882**	**114 048**	**2 652 834**	**3 127 277**	**- 474 443**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI	**4 540 978**	**950 526**	**3 590 453**	**4 015 938**	**- 425 485**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 165 000)	165 000	165 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	16 500	16 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 272 929	1 058 149	214 780
Résultat de l'exercice	-393 163	214 781	- 607 944
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement	1 257	2 629	- 1 372
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 062 524**	**1 457 058**	**- 394 534**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	224 216	25 000	199 216
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**224 216**	**25 000**	**199 216**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	405 922	284 409	121 513
Emprunts et dettes financières diverses		126 525	- 126 525
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	341 111	906 017	- 564 906
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 105	470 155	10 950
Dettes fiscales et sociales	151 438	140 143	11 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	106 329		106 329
Produits constatés d'avance	817 808	606 631	211 177
TOTAL DES DETTES (III)	**2 303 712**	**2 533 880**	**- 230 168**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**3 590 453**	**4 015 938**	**- 425 485**

ACTE 2

Annexes

Annexes

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 590 452,53 E.

Le résultat net comptable est une perte de 393 162,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Application de la méthode à l'achèvement sur la majeure partie des projets, sauf cas particuliers.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ACTE 2 a été transformée en Société par actions simplifiée (SAS) le 2 juillet 2025.

Le règlement ANC N°2022-06 a introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique de transfert de charges, la modification du plan des comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature, de nouveaux modèles d'états financiers et une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

L'application du nouveau PCG a eu pour incidence les modifications des comptes suivants sur l'exercice 2025 :
- Les transferts de charges liés principalement aux charges de personnel ont été comptabilisés au crédit des comptes 649,
- Le compte 6712 a été remplacé par le compte 6582,
- Le compte 777 a été remplacé par le compte 747,
- La ligne "Charges constatées d'avance" apparait désormais après les "Autres créances",
- Les comptes courants d'associés au passif ont été reclassés en « Autres dettes » alors qu'ils figuraient dans le poste « Emprunts et dettes financières diverses » auparavant.

Evénements postérieurs à la clôture : « néant ».

Les autres engagements pour 62 006 euros correspondent aux engagements en matière d'indemnité de fin de carrière pour les salariés cadres. Les salariés non cadres étant pris en charges par la PRO-BTP.
Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire en fin de carrière,
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté,
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective Bâtiment,
- le départ à l'initiative du salarié,
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans,
- le taux de rotation du personnel : 0%,
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1%,
- le taux d'actualisation retenu : 3,90%,
- le taux moyen des charges sociales : 50%.

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 56 209

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*56 209*		*56 209*	*%*
Fonds réévalué				*%*
Fonds reçu en apport				*%*
TOTAL	*56 209*		*56 209*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 774 096

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*64 194*	*16 506*		*80 700*
Immobilisations corporelles	*1 478 593*	*319 746*	*179 967*	*1 618 372*
Immobilisations financières	*56 441*	*23 000*	*4 417*	*75 024*
TOTAL	*1 599 228*	*359 252*	*184 384*	*1 774 096*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 836 478

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*975*	*4 143*		*5 118*
Immobilisations corporelles	*709 592*	*123 207*	*1 440*	*831 360*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*710 567*	*127 350*	*1 440*	*836 478*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	*24 491*	*5 118*	*19 373*	*3 ans*
Fonds commercial	*56 209*	*0*	*56 209*	*Non amortiss.*
Inst. agencements	*697 864*	*276 674*	*421 189*	*de 10 à 15 ans*
Materiel et outillage industriel	*567 962*	*323 817*	*244 145*	*de 3 à 10 ans*
Install. gen., ag., am. divers	*139 124*	*81 279*	*57 845*	*de 5 à 10 ans*
Materiel de transport	*133 590*	*103 790*	*29 800*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et materiel in	*50 832*	*40 048*	*10 784*	*de 3 à 5 ans*
Mobilier	*7 703*	*5 751*	*1 951*	*de 5 à 10 ans*
Immobilisations en cours - constr	*20 669*	*0*	*20 669*	*Non amortiss.*
Constructions avances et acptes	*629*	*0*	*629*	*Non amortiss.*
TOTAL	*1 699 072*	*836 478*	*862 594*	

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 574 076

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*75 024*	*2 083*	*72 941*
Actif circulant & charges d'avance	*1 499 052*	*1 499 052*	
TOTAL	*1 574 076*	*1 501 135*	*72 941*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 114 048

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	*94 558*	*28 590*	*9 100*		*114 048*
Total	*94 558*	*28 590*	*9 100*		*114 048*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 185 235

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*177 088*
Autres créances	*8 147*
Disponibilités	
TOTAL	*185 235*

3.6 - Charges constatées d'avance = 21 016

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 165 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*330,00*	*165 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*330,00*	*165 000*

4.2 - Provisions = 224 216

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*25 000*	*199 216*			*224 216*
TOTAL	*25 000*	*199 216*			*224 216*

4.3 - Etat des dettes = 1 962 602

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*405 922*	*163 233*	*242 688*	
Dettes financières diverses	*100 296*	*100 296*		
Fournisseurs	*481 105*	*481 105*		
Dettes fiscales & sociales	*151 438*	*151 438*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*6 033*	*6 033*		
Produits constatés d'avance	*817 808*	*817 808*		
TOTAL	*1 962 602*	*1 719 913*	*242 688*	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 63 912

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*49 306*
Dettes fiscales & sociales	*14 606*
Autres dettes	
TOTAL	*63 912*

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 817 808

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 731 783

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	*11 718*	*0,17 %*
Prestations de services	*6 714 537*	*99,74 %*
Produits des activités annexes	*5 528*	*0,08 %*
TOTAL	*6 731 783*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*9 250*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*9 250*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*5*	
Agents de maitrise & techniciens	*7*	
Employés	*13*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*26*	*0*

6.4 - Engagements donnés = 124 746

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*62 740*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	*62 006*
TOTAL	*124 746*

6.5 - Autres informations complémentaires

Le PGE de 440 000 euros souscrit en décembre 2020 est garanti à hauteur de 90% par l'Etat.

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

ACTE 2

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		*17 963*	*13 987*	*31 950*
Montants de l'exercice		*14 783*	*5 480*	*20 263*
Sous-total		*32 746*	*19 468*	*52 214*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		*12 841*	*5 131*	*17 972*
Entre 1 et 5 ans		*29 049*		*29 049*
A plus de 5 ans				
Sous-total		*41 890*	*5 131*	*47 021*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an		*212*	*15 049*	*15 261*
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		*458*		*458*
A plus de 5 ans				
Sous-total		*670*	*15 049*	*15 719*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		*75 306*	*39 648*	*114 954*

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine		*66 960*	*32 915*	*99 875*
Cumuls des dotations antérieures		*16 714*	*6 711*	*23 425*
Dotations de l'exercice		*13 392*	*6 583*	*19 975*
Valeur nette comptable		*36 854*	*19 621*	*56 475*

ACTE 2

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 165.000 euros
Siège social : 5 rue Des Tulipiers, Za Des Gravelles, 91580 Etrechy

393 596 945 R.C.S. EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2026

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associée Unique, connaissance prise des termes du rapport de la Présidence, décide d'imputer la perte nette comptable de l'exercice d'un montant de -393.162,70 euros de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau »,
 La somme de -393.162,70 euros,
 Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 879.766,74 euros.

L'Associée Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	**Total des dividendes distribués**	**Dividendes éligibles à l'abattement**	**Autres revenus distribués éligibles à l'abattement**	**Revenus non éligibles à l'abattement**
31 décembre 2024	Néant	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2023	30.000 euros, (soit 60 euros par action)	60 euros	Néant	29.940 euros
31 décembre 2022	30.000 euros, (soit 60 euros par action)	60 euros	Néant	29.940 euros

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Extrait certifié conforme
La Présidence

Signé par Christophe MARTIN
Le 3 juil. 2026

Signed with Universign doc_Og08 tx_JvAJk7yDxrKn